

## **CONVOCAATION**

**Réunion du Conseil Municipal**  
(Article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)  
Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf Val de Bargis  
se réunira en séance ordinaire en mairie

**LE LUNDI 25 NOVEMBRE 2024**

**A 18 HEURES 30**

### **Ordre du Jour :**

- 1 : Délibération contrats cadres Communauté de Communes Cœur de Loire
- 2 : Convention du refuge
- 3 : Contrat de la Poste
- 4 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses nouvelles d'investissement.
- 5 : Etang - règlement
- 6 : Tarifs 2025
- 7 : SIMAEP de Prémery
- 8 : Décisions modificatives
- 9 : l'Attribut
- 10 : Travaux
- 11 : Nomination recenseurs de la population
- 12 : Délibérations Forêt
- 13 : CFU
- 14 : Transmission des actes
- 15 : Voirie communale
- 16 : Ecole
- 17 : Informations diverses

Fait à Châteauneuf Val de Bargis,  
Le 19 Novembre 2024

Le Maire, Patrick Rapeau



*Pour le Maire empêché,  
L'Adjoint délégué :*